

**UNION DES
FORESTIERS
PRIVÉS**

Document **et règlement** à retourner à :

Fransylva Rhône, Union des Forestiers Privés
SECTION* Nord, Centre, Ouest, Sud
Maison des Agriculteurs
18 avenue des Monts D'OR
69890 LA TOUR DE SALVAGNY



* : pour choisir votre section, voir mode d'emploi joint

BULLETIN D'ADHESION ET COTISATION 2025
(DOCUMENT A RETOURNER)

Nom + Prénom :

Représenté par :

Adresse :

Mél :

Téléphone :

Tel. Mobile :

• **Cotise** :

- Pour participer aux frais de fonctionnement de Fransylva Rhône, Union des Forestiers Privés et de ses sections, et recevoir les conseils et courriers de Fransylva Rhône.
- Pour régler notre quote-part syndicale à la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France
- Pour être informé en recevant les bulletins « Forêt Privée du Rhône » (4 numéros par an) et « Parlons Forêt » publié par le CRPF.
- Pour bénéficier des assurances Responsabilité Civile et Assistance Juridique de groupe à taux réduit souscrite auprès de Generali pour l'ensemble de mes parcelles forestières déclarées au dos de ce bulletin

• **Le calcul de ma cotisation 2025 est le suivant :**

1er cas : Je possède moins de 6 ha : Ma cotisation est de 26,00 €

Ma cotisation est de :

2ème cas : Je possède de 6 ha à 150 ha (18,00€ + 1,40 € par ha à partir du 1^{er} ha)

Ma cotisation est de :

3ème cas : Je possède 150 hectares et plus (228,00 € + 1,15 € par ha supplémentaire):

Ma cotisation est de :

3 numéros de la revue mensuelle "Forêts de France" sont offerts à chaque nouvelle adhésion

- **Déclare** adhérer pour mes parcelles de bois dans le Rhône et autres départements, parties boisées des parcs, bosquets, me donnant droit à l'assurance Responsabilité Civile, sur les risques d'accidents et incendies.

(Liste à remplir obligatoirement, de manière précise, pour bénéficier de l'assurance RC)

Taper les surfaces en m² (1ha=10000m²) . Exemple : 12581 saisi sera affiché 1 25 81

(n° département) commune	Références cadastrales par commune Préfixe_section_numéro	Surface de parcelle ha a ca
Surface totale souscrite		

Document de
gestion durable : .
Rayer les mentions inutiles.

Sans PSG CBPS RTG

N.B. : Si nécessaire, compléter la liste sur une feuille supplémentaire. Toute nouvelle surface doit être déclarée en cours d'année.
Je suis d'accord pour être inscrit dans l'annuaire réservé aux adhérents de Fransylva-Rhône (nom, prénom, adresse, et n°
téléphone).

Fait à le

Signature

**UNION DES
FORESTIERS
PRIVÉS**

Document **et règlement** à retourner à :

Fransylva Rhône, Union des Forestiers Privés
SECTION* Nord, Centre, Ouest, Sud
Maison des Agriculteurs
18 avenue des Monts D'OR
69890 LA TOUR DE SALVAGNY



* : pour choisir votre section, voir mode d'emploi joint

BULLETIN D'ADHESION ET COTISATION 2025
(DOCUMENT A CONSERVER)

Nom + Prénom :

Représenté par :

Adresse :

Mél :

Téléphone :

Tel. Mobile :

• **Cotise** :

- Pour participer aux frais de fonctionnement de Fransylva Rhône, Union des Forestiers Privés et de ses sections, et recevoir les conseils et courriers de Fransylva Rhône.
- Pour régler notre quote-part syndicale à la Fédération Nationale des Forestiers Privés de France
- Pour être informé en recevant les bulletins « Forêt Privée du Rhône » (4 numéros par an) et « Parlons Forêt » publié par le CRPF.
- Pour bénéficier des assurances Responsabilité Civile et Assistance Juridique de groupe à taux réduit souscrite auprès de Generali pour l'ensemble de mes parcelles forestières déclarées au dos de ce bulletin

• **Le calcul de ma cotisation 2025 est le suivant :**

1er cas : Je possède moins de 6 ha : Ma cotisation est de 26,00 €

Ma cotisation est de :

2ème cas : Je possède de 6 ha à 150 ha (18,00€ + 1,40 € par ha à partir du 1^{er} hectare)

Ma cotisation est de :

3ème cas : Je possède 150 hectares et plus (228,00 € + 1,15 € par ha supplémentaire):

Ma cotisation est de :

3 numéros de la revue mensuelle "Forêts de France" sont offerts à chaque nouvelle adhésion

